

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT ET UN FEVRIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Fransures sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, PREVOST Anne-Marie, MARCEL Marie-Hélène

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, CHARLES Gilles, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, WABLE Vincent, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, JUBERT Patrick, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique, LECONTE Yves-Robert

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. DOVERGNE Alain de M. VIOLLETTE Paul, M. CAPELLE Hubert de Mme ATTAGNANT Hélène, M. BOUCHER Michel de MAROTTE Philippe, M. LEVASSEUR Roger de M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. COTTARD Yves de M. DESROUSSEAUX Éric, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, VIOLLETTE Paul, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, GAWLIK Jérémy, DESROUSSEAUX Éric, BERTHE Pascal, BENONY Miguel

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 41
dont suppléé :

Membres représentés : 8

Votants : 49

Date de la convocation
15 février 2024

Secrétaire de séance :
Julia BERTOUX

OBJET : Mise en service de la station d'épuration de Le Quesnel - Application des tarifs

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau-Assainissement-GEMAPI, Président du Conseil d'exploitation des RASPE et RASPA,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023 entérinant la tarification du BA RASPA ; La station d'épuration et le réseau de collecte des eaux usées ont officiellement été mis en service le 13/02/2024. Les immeubles disposant d'une boîte de branchement sont ainsi autorisés à se raccorder au réseau public de collecte des eaux usées présent.

Considérant qu'il est nécessaire d'atteindre 30% d'apport d'eaux usées pour réaliser les essais de garantie et la réception définitive de la station,
Considérant ce qui précède, l'application de la grille tarifaire RASPA ne sera effective qu'à partir du 01 septembre 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine l'application des tarifs RASPA 2024 au 01 septembre 2024 sur la commune de Le Quesnel ;
- Charge le Président et Le Vice-Président Administration Générale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prendra effet le 1er Mars 2024, et de signer tout acte en découlant ;

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 21 février 2024
à Fransures

Le Président,
Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le ... 26/02/2024
Affiché le ... 27/02/2024

